

**Banque
de Tahiti**

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2023





SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
INTRODUCTION & CHIFFRES CLÉS	4
I CONJONCTURE ÉCONOMIQUE & ÉVOLUTION DU SECTEUR BANCAIRE POLYNÉSIE	
1.1 - Conjoncture économique en Polynésie française	8
1.2 - Activité bancaire en Polynésie française	14
1.3 - Évolutions monétaires en Polynésie française	15
II ÉVOLUTION DE LA BANQUE DE TAHITI DANS SON ENVIRONNEMENT	
2.1 - Perspectives d'avenir	18
2.2 - Organisation & gestion des risques	18
2.3 - Faits marquants de l'exercice 2023	21
III PERFORMANCES COMMERCIALES	
3.1 - Production des crédits	24
3.2 - Collecte de ressources - Bilan	25
3.3 - Fonds de commerce	26
IV RÉSULTATS FINANCIERS	
4.1 - Bilan	28
4.2 - Compte de résultat	29
V PERFORMANCES EXTRA-FINANCIÈRES	
5.1 - Volet Environnemental	32
5.2 - Volet Sociétal	34
5.3 - La RSE en chiffres	35
VI CONCLUSION	37
VII ANNEXES	
7.1 - Liste des mandats au 31/12/2023	38
7.2 - Liste des participations	44
7.3 - Composition de l'actionnariat	44

INTRODUCTION & CHIFFRES- CLÉS

Source Institut de la Statistique de Polynésie Française, IEOM et Estimations FMI (Octobre 2023)

Du soleil et des nuages

En 2023, dans un contexte de ralentissement de la croissance économique mondiale encore affecté par des facteurs exogènes tel que le conflit ukrainien, la crise alimentaire et énergétique, ou encore la hausse des taux d'intérêt (...), l'activité économique de la Polynésie française continue de progresser ; notamment en bénéficiant du retour dynamique des touristes et de la poursuite de la désinflation.

De même, profitant d'une demande extérieure soutenue et d'une demande intérieure résiliente, **le marché de l'emploi du Fenua continue de progresser** en termes de salariés en équivalent temps plein : ainsi le nombre d'employés a continué de croître pour s'établir au chiffre record de **70 760 salariés en 2023, versus 68 800 en 2022**. L'indice de l'emploi du secteur marchand s'établit à **+ 3,8% en 2023, après une progression de 5,8 % en 2022**, et alors que la moyenne annuelle de 2017 à 2021 n'était que de 1,7 %.

Cette progression du niveau de l'emploi en Polynésie, et les nombreux recrutements opérés, ont permis de **soutenir le revenu des ménages (+6,8% de la masse salariale par rapport à 2022)** avec un effet positif sur la **consommation des ménages (+26,2% par rapport à 2022)** qui atteint également un niveau record en valeur et un niveau constant en volume, comme l'illustrent par exemple les très bons résultats des **immatriculations des véhicules de tourisme (+26,2% sur un an)** ou encore la **production du crédit à la consommation (+ 19,2% sur 12 mois)** ; et avec un indicateur de confiance des ménages qui progresse nettement en 2023.

Pour autant ces excellents fondamentaux économiques ne doivent pas éluder une évolution du contexte de marché.

L'exercice 2023 est en effet marqué par un net décrochage de l'indicateur du climat des affaires pour atteindre 105,9 au troisième trimestre, en recul pour la deuxième fois consécutive avec - 4.1 points par rapport au trimestre précédent.

Le PIB quant à lui se tasse (+ 1,5 % en 2023 versus 3% en 2022) ; de même, **l'investissement des ménages est contraint par des taux d'intérêt élevés** dans un contexte encore inflationniste et certains secteurs, dont l'industrie et le bâtiment marquent le pas du fait de la diminution de la commande publique et des projets de réforme fiscale.

Enfin, il convient de noter que pour la première fois de son histoire **le solde interbancaire emplois-ressources de la Polynésie passe en négatif, avec une tendance à la baisse depuis plusieurs mois : au 30 octobre 2023 le solde emplois-ressources est de - 50 MEUR, versus + 200 MEUR au 30 octobre 2022**. Le territoire est désormais emprunteur.

Cette tension emplois-ressources étant accentuée en 2023 par la bonne dynamique de la **production des crédits et de ressources qui dans le même temps ont diminué**.

Les conséquences à surveiller sont notamment des tensions possibles sur les ressources de liquidité et l'accompagnement durable des investissements et de la consommation.

L'année 2023 en Polynésie est également marquée par **l'élection du parti indépendantiste Tavini Huiraatira à la tête du pays le 30 avril**, dont les projets de réformes économiques, sociales et fiscales interrogent les acteurs privés et les entreprises du *Fenua* ; notamment les **projets de diminution de la défiscalisation sur le secteur touristique**, la **suppression des avantages fiscaux sur les véhicules hybrides et électriques**, ou encore la **mise en standby de grands programmes d'infrastructures**.

Le rating 2023 de l'agence américaine Moody's reflète bien le panorama nuancé de la Polynésie. D'une part, **Moody's maintient une cotation A3** en note long terme pour la Polynésie française. Ils la fondent sur le bon accès à l'emprunt, la stabilité politique et le dynamisme économique. À ce titre, l'agence de notation estime que les perspectives financières sont meilleures qu'attendu précédemment et devraient rester solides.

La **mise en œuvre et les résultats des réformes structurelles engagées**, notamment sur le financement de la protection sociale, conditionnent désormais une **éventuelle réévaluation de la note globale**. D'autre part, la perspective à court terme reste notée à « Prime - 2 » (P-2) ; en particulier en raison du niveau de liquidité immédiatement disponible et de l'accès à l'emprunt au-delà des besoins budgétaires.

Principaux agrégats (En millions de F CFP, en nombre, en % ou en points)	Réalisé Décembre 2022	Réalisé Décembre 2023	Variation 2022/2023	Budget 2023	Taux de réalisation du budget
Total bilan	308 478	336 417	9,1%	293 386	114,7%
Emplois Clientèle	229 975	250 138	8,8%	238 904	104,7%
Ressources Clientèle	235 037	238 764	1,6%	234 125	102%
Ratio Emplois/ Ressources Clientèle	92,20%	88,50%	-3,7 pts	102,04%	-13,5 pts
Produit Net Bancaire	7 683	8 395	9,3%	7 157	117,3%
Coeff. d'exploitation	64,3%	61,3%	-3 pts	70,5%	-9 pts
Résultat Brut d'exploitation	2 742	3 246	18,4%	2 114	153,5%
Coût du risque	-64	-552	761,9%	-250	220,6%
Résultat net	1 366	1 453	6,4%	966	150,5%
Effectifs fin de période	281	284	3	283	1
Nombre d'agences	17	17	-	17	-

Source : Contrôle de Gestion

Dans ce contexte politique, économique et financier nuancé, **le PNB de la Banque de Tahiti s'élève à 8 395 millions de F CFP, en avance de 9,3% par rapport à 2022**, et **dépasse le budget de plus de 14 points**, avec une croissance sur tous les postes de produits, tant la Marge Nette d'Intérêts que les commissions.

La **MNI progresse de 15,0% par rapport à 2022 pour s'afficher à 6 114 millions de F CFP, soit 798 millions de F CFP de plus que l'année passée**. La **MNI commerciale, en augmentation de 10,8%**, atteint 5 208 millions de F CFP ; la belle performance sur la production de crédits équipement Entreprises compense la vive concurrence sur la place qui impacte défavorablement la production de crédits immobiliers.

La MNI interbancaire profite également du contexte haussier des taux et **augmente de 68% par rapport à 2022 pour s'établir à 660 millions de F CFP** ; le gain de change progresse également de 7,1% porté notamment par l'activité des DAT en devises et s'établit à 236 millions de F CFP.

S'agissant des commissions, l'année 2023 s'est poursuivie sur le même dynamisme observé en 2022 : **le total des commissions nettes perçues s'élève à 2 398 millions de F CFP, soit 0,7% de plus qu'en 2022.**

Les frais de gestion évoluent à la hausse également à 5 149 millions de F CFP (+4,2% par rapport à 2022 et légèrement au-dessus du budget avec un taux de réalisation de 102,1%) : les frais de personnel (+3,06%) et les services extérieurs (+5,7%) justifient en grande partie cette variation par rapport à l'année précédente.

Fort de ces bons résultats, **le coefficient d'exploitation s'améliore significativement (- 3 points par rapport à 2022) et affiche un ratio à 61,3%, alors que le budget le projetait à 70,5%. Le Résultat Brut d'Exploitation augmente de 18,4% pour atteindre 3 246 millions de F CFP.**

Le coût du risque ressort en dotation nette de 552 millions de F CFP, en hausse par rapport à 2022 (dotation nette de 64 millions de F CFP) et dépasse le budget prévu à 250 millions de F CFP. Le taux de créances douteuses reste faible mais légèrement au-dessus de 2022 avec 2,24% (2,06%) et toujours inférieur au taux de douteux de la place (2,65%). Ce niveau souligne la **qualité du stock** (pour rappel ce taux était à 2,46% fin 2021 et 3,50% en 2020).

La participation dans des **programmes de défiscalisation (525 millions de F CFP) a augmenté de 42,9% par rapport à 2022** et permet de limiter l'impôt sur les bénéfices à 925 millions de F CFP (+5% comparé à celui de 2022).

Grâce à ces belles performances, le résultat net annuel affiche un nouveau record à 1 452 millions de F CFP.

Sur le plan commercial, la Banque de Tahiti s'illustre à nouveau par des **gains de parts de marché sur cet exercice 2023 au niveau des emplois (+0,27 points sur 1 an)** et affiche une part de marché à 36,7%.

La part de marché de production de la Banque de Tahiti est en baisse à 33,8% à fin novembre 2023.

La part de marché sur les ressources résiste au contexte local et international très concurrentiel sur la collecte et ne baisse que de 0,58 points entre décembre 2022 et 2023 pour s'établir à 33,7% fin 2023.

Le taux de douteux de la Banque de Tahiti à fin décembre reste plus faible que la place et se traduit par une part de marché en créances douteuses de 30,9%. Le taux de couverture s'établit à 46,7% contre 57,9 % sur la place.

En matière de RSE l'année 2023 pour la Banque de Tahiti se caractérise par la **poursuite du déploiement de sa politique RSE** ; notamment au travers de **nombreuses actions de sensibilisation qui renforcent les valeurs et les qualités humaines de ses collaborateurs** (Cf. chapitre V. Performance extra financière).

A noter cette année l'adhésion de la Banque de Tahiti au **Programme de Carburant D'aviation Durable d'Air France KLM**, permettant ainsi de **réduire l'impact environnemental du transport aérien de ses collaborateurs.**



Le label FENUA DURABLE niveau OR décerné par la CCISM en 2022 est renouvelé en 2023. Il symbolise l'atteinte de l'objectif d'ancrer la démarche RSE dans la culture et le quotidien de la Banque de Tahiti.

Cette récompense encourage notre conviction à agir en banque citoyenne respectueuse du Fenua, en favorisant l'émergence de projets sociétaux et environnementaux. Enfin il convient de souligner que la réussite du plan d'action RSE 2023 de la Banque de Tahiti est liée au **renforcement de la gouvernance via la structuration du pôle Qualité-RSE qui vient en appui du Comité RSE, regroupant une quinzaine de collaborateurs engagés.**



CONJONCTURE ÉCONOMIQUE & ÉVOLUTION DU SECTEUR BANCAIRE POLYNÉSISIEN

En 2023 l'activité économique de la Polynésie française continue de bénéficier du retour dynamique des touristes et de la poursuite de la désinflation. De même, profitant d'une demande extérieure soutenue et d'une demande intérieure résiliente, le marché de l'emploi du Fenua continue de progresser en termes de salariés en équivalent temps plein (ETP) et en masse salariale : ainsi le nombre d'employés dans le secteur salarié continue de croître pour s'établir à **70 760 salariés en 2023**, versus 68 800 en 2022. Enfin la consommation des ménages atteint un niveau record en valeur et un niveau constant en volume, avec un indicateur de confiance des ménages qui progresse nettement.

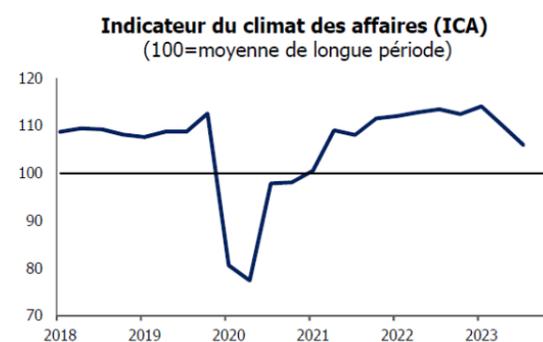
Pour autant, sur l'exercice 2023 l'indicateur du climat des affaires est en net décrochage pour atteindre **105,3 au troisième trimestre** et le PIB se tasse (+ 1,5 % en 2023 versus 3% en 2022). De même, l'investissement des ménages est contraint par des taux d'intérêt élevés dans un contexte encore inflationniste et certains secteurs, dont l'industrie et le bâtiment, marquent le pas du fait de la diminution de la commande publique et des projets de réforme fiscale.

1.1 CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Source : Institut d'Emission d'Outre-Mer et Institut de la statistique de la Polynésie française. Décembre 2023 « IEOM-Conjoncture économique. N° 398. Décembre 2023 ».

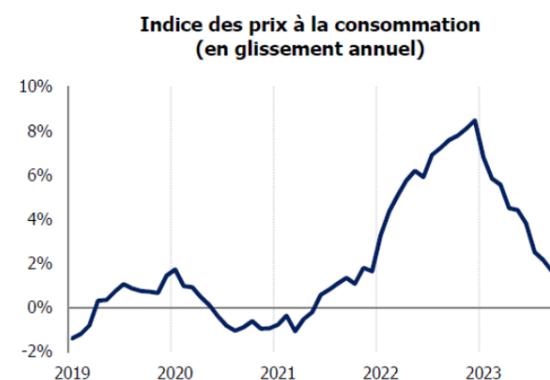
Un indicateur de climat des affaires qui se fragile, mais reste solide :

L'Indicateur du Climat des Affaires (ICA) atteint 105,9 au troisième trimestre 2023, soit près de 6 points au-dessus de sa moyenne de longue période. **En recul pour la deuxième fois consécutive, il accuse -4,1 points par rapport au trimestre précédent (-8,2 points par rapport à mars 2023)**. Cette baisse s'explique, pour plus de la moitié, par des **prévisions d'investissement en retrait des chefs d'entreprise**. Néanmoins, ils restent confiants et anticipent une stabilité de leur activité et de leur situation de trésorerie pour le prochain trimestre.



La désinflation se poursuit :

La hausse de l'indice des prix à la consommation passe sous la barre des 2 % en septembre (+1,7 % contre 3,8 % en juin). Cette évolution s'explique par le **ralentissement significatif de la progression des prix des produits alimentaires (+4,8 % en glissement annuel contre +8,2 % en juin)**. En outre, les prix des transports, qui augmentaient de 2,3 % en juin, fléchissent de 4,3 %. Enfin, le poste communications recule de 18,2 %.



Le marché du travail maintient sa dynamique déjà observée en 2022 :

(Sources CPS et ISPF)

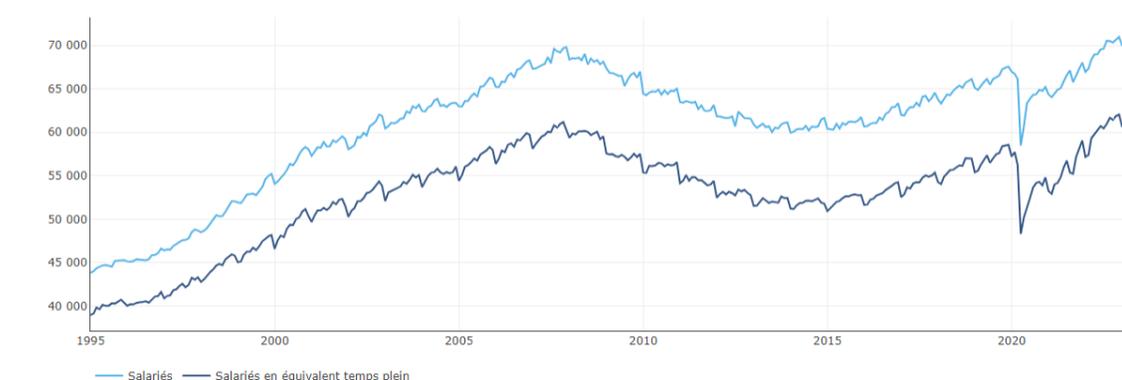
Le taux d'emploi continue de progresser et s'affiche à **54 %**, versus 53,8 % en 2022 ; quant au taux de chômage il continue sa décrue en passant sous le seuil de **9,0 %**.

Le nombre de salariés moyen n'a jamais été aussi élevé en Polynésie. Au deuxième trimestre, il s'élève à **71 429, en hausse de 3,0 % sur un an**. En septembre, l'indice de l'emploi salarié du secteur marchand progresse au même rythme que le trimestre précédent, +3,8 % en glissement annuel, favorisé par les embauches des secteurs touristiques (+5,4 %) et des autres services (+5,0 %). **Les recrutements opérés ont généré une progression de la masse salariale de 6,8 %, après +9,5 % au deuxième trimestre**, ce qui a alimenté la consommation des ménages.

Indice de l'emploi salarié
(Indice 100 - janvier 2000)



Nombre de salariés et de salariés en équivalent temps-plein

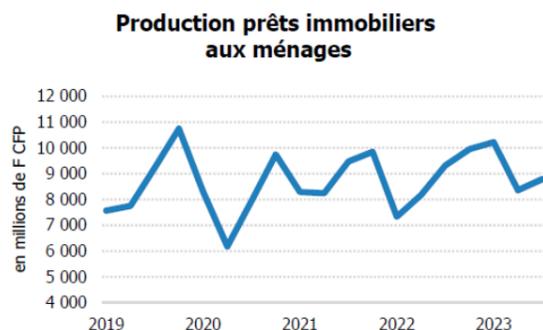


La consommation redécolle :

En septembre, les commerçants interrogés par l'IEOM sont plus nombreux à estimer que leur activité et leur trésorerie s'étaient améliorées. **Après trois trimestres de recul, les immatriculations de véhicules de tourisme augmentent**, témoignant de la bonne tenue de la consommation des ménages : **+26,2 % par rapport à 2022 et +29,5 % par rapport à 2019**. En cumul, sur les neuf premiers mois de l'année, ce sont 4 370 véhicules neufs qui ont été immatriculés, un record sur les dix dernières années. Enfin, **la production de crédit à la consommation progresse de 19,4 % sur un an**, après -6,3 % le trimestre précédent.

Production des crédits : vigueur du financement des entreprises et retrait des crédits immobiliers aux particuliers

Source Assemblée de la Polynésie Française. Le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2023 adopté lors de la sixième séance de la session budgétaire. Publication du 08 décembre 2022.



De manière globale la production des crédits conserve sa vigueur en 2023 : **+ 34,6 % sur une année**. En cumul sur 9 mois elle s'élève à **140 milliards de F CFP, en avance de 37,3 % par rapport à la même période en 2022**.

Sur le 3^{ème} trimestre 2023, l'investissement des entreprises reste très dynamique comme l'atteste la production de crédit à l'équipement qui s'accroît de **87,3 % sur un an, à 18,9 milliards de F CFP**.

Cependant, sa hausse est liée à une dizaine d'opérations d'envergure, notamment dans les secteurs de l'énergie, du transport et du commerce. Parallèlement, les soldes d'opinion des chefs d'entreprise interrogés par l'IEOM montrent un repli des intentions d'investissement à l'horizon d'un an, dénotant des incertitudes.

En revanche après deux nouvelles hausses des taux directeurs au cours du troisième trimestre et dans un contexte de prix de l'immobilier déjà inflationniste, la production de crédit à l'habitat recule pour la seconde fois à **-8,8 % sur un an** après **-3,6 %** au trimestre précédent.

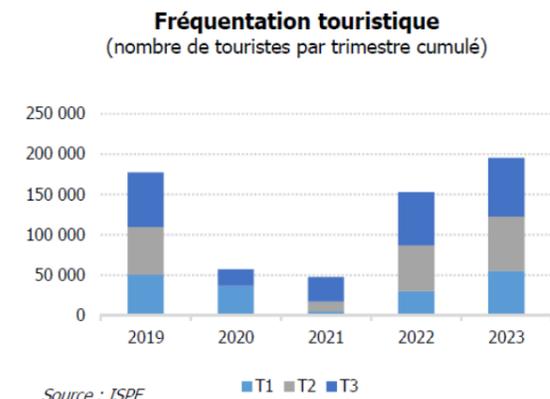
Du côté de l'investissement public, la Présidence poursuit notamment la mise en œuvre du plan de relance 2021-2023. Le budget d'investissement contient la programmation de **319 opérations nouvelles**, pour un montant de 34,9 milliards de F CFP. Le financement de la section d'investissement est en partie couvert par le recours à l'emprunt. Pour l'exercice 2023, il est limité à **9 milliards F CFP, contre 14 milliards de F CFP en 2022 et 15,3 milliards de F CFP en 2021**. Cette diminution de moitié s'inscrit dans la volonté de réenclencher la stratégie de désendettement de la collectivité.

Le tourisme et la perle à des niveaux records



• **Record de fréquentation touristique**
Le nombre de touristes en Polynésie française atteint un record à la fois sur le trimestre (**73 000 touristes, soit +10,2 % sur un an**) et en cumulé sur les neufs premiers mois de l'année (**195 400**). Les principaux contributeurs à la hausse sont l'Amérique du Nord et l'Hexagone (3 points de croissance chacun), suivis de la zone Pacifique (2 points de croissance).

En septembre, le taux de remplissage moyen de l'hôtellerie internationale atteint **81 %** et le revenu moyen par chambre s'élève à **57 000 F CFP (+10 % sur un an)**. Ils restent ainsi confiants et escomptent pour les trois derniers mois de l'année des embauches et une consolidation de leur trésorerie.



• Le secteur secondaire dans l'incertitude :

Après une stabilisation de leur activité au troisième trimestre, les entreprises du secteur de la construction interrogées anticipent une progression de leur courant d'affaires. Dans le secteur de l'industrie, l'activité a progressé ce trimestre par rapport au trimestre précédent d'après les chefs d'entreprise.

Néanmoins, les acteurs économiques du secteur secondaire évoquent des incertitudes quant à la commande publique qui semblent se matérialiser par un recul des dépenses liquidées de **20,5 %** sur un an au troisième trimestre (+11,4 % au deuxième trimestre).

• La perle brute : des recettes à l'export substantielles :

Les exportations de produits agricoles, sylvicoles et piscicoles ont rapporté **5,5 milliards de F CFP au troisième trimestre, un montant qui a presque triplé sur un an**. Cette hausse résulte essentiellement du produit des ventes de perles de culture brutes qui s'élèvent à **4,6 milliards de F CFP** contre **1,3** au troisième trimestre 2022.

Le volume exporté est presque multiplié par trois et le prix moyen au gramme progresse de **22 % à 927 F CFP**. Cumulées sur neuf mois, les recettes dépassent déjà celles de toute l'année 2022 : plus de **9 milliards de F CFP** contre **6,1**.

Les recettes de poissons et crustacés exportés, d'un montant de **593 millions de F CFP au troisième trimestre, ont fléchi de 12,1 % en glissement annuel**. En cumul sur neuf mois, elles s'élèvent à **1,7 milliards de F CFP (+2 % sur un an)** pour un **volume en hausse de 13 %**.



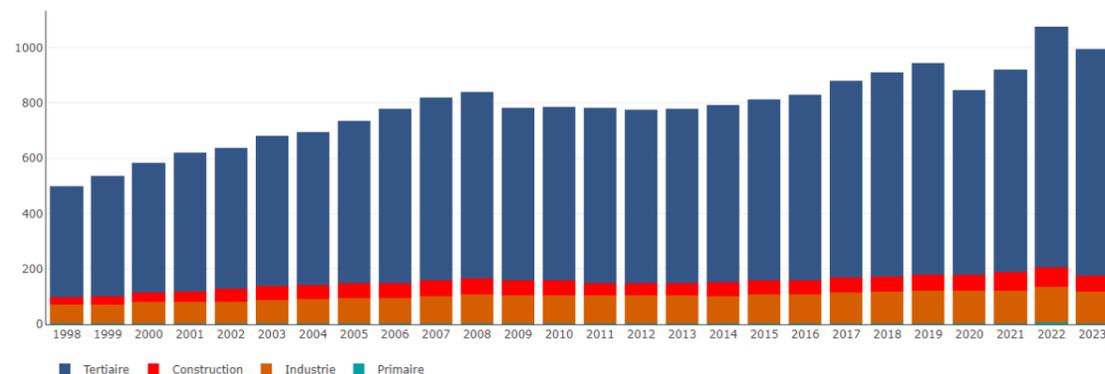
Le chiffre d'affaires des entreprises encore porté par la demande et l'inflation affiche un net retrait

Source ISPF. Janvier 2024. Chiffre d'affaire cumulé des entreprises assujetties à la TVA en 2023.

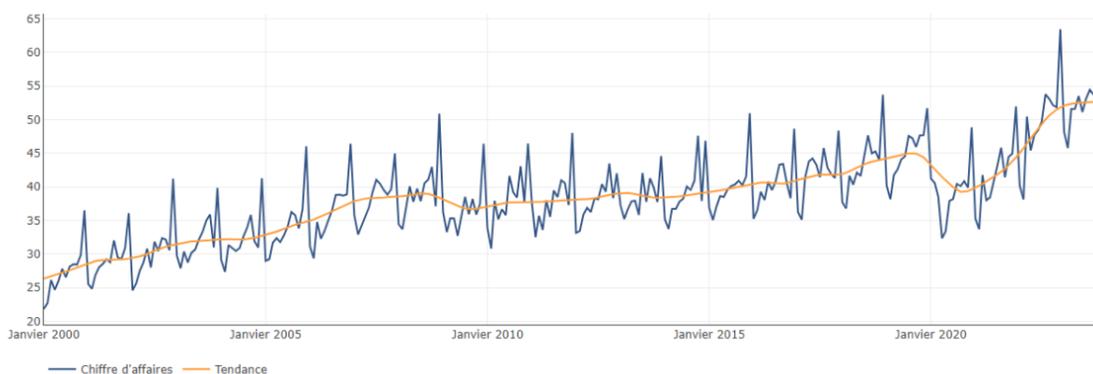
Le chiffre d'affaire cumulé des entreprises du Fenua en 2023 s'affiche à 991,99 milliards de F CFP ; notamment à nouveau porté cette année par les résultats des entreprises liées au tourisme (hébergement, restauration, transport, etc.), le niveau élevé de la consommation des ménages et l'inflation.

Si ce chiffre d'affaire 2023 reste la 2^{ème} meilleure performance de la Polynésie après 2022 (1072.06 milliards de F CFP), il convient de noter un tassement des résultats de - 8 % sur une année ; avec un décrochage qui s'observe dès janvier 2024.

Chiffre d'affaires des entreprises assujetties à la TVA par secteur et par année en milliards de F CFP



Chiffre d'affaires des 150 plus grandes entreprises en milliards de F CFP



Une dynamique des exportations qui reste en croissance et une croissance des importations

Source ISPF. Point conjoncture N° 1386

Les exportations locales augmentent et suivent la même tendance que 2022.

En cumul sur le premier semestre 2023, la valeur des exportations locales croît de 31 % ; versus 33% en 2022. Cette progression s'explique principalement par la hausse des exportations de perles de culture brutes qui augmentent de 65 % en valeur et de 26 % en volume entre les premiers semestres 2022 et 2023. Entre les premiers semestres 2022 et 2023, les exportations de poissons progressent de 12 % en valeur et de 18 % en volume. La Polynésie française exporte principalement du thon vers les États-Unis. La valeur des exportations de vanille augmente de 17 % pour un prix au kilogramme de 58 000 F.CFP

(+ 14 %). Les valeurs des exportations des autres produits phares de la Polynésie française sont en recul, de 64 % pour l'huile de coprah, de 31 % pour le noni, de 28 % pour les nacres et de 7 % pour le monoï.

La valeur des importations civiles croît de 10 % au premier semestre 2023, entraînée par la hausse des importations à destination des entreprises.

Hors importations d'avions et bateaux, la valeur des importations civiles progresse de 5 % sur le semestre. La valeur des importations à destination des entreprises augmente de 18 %, consécutivement à la hausse de 43 % des biens d'équipement. Hors importations exceptionnelles, la valeur des importations à destination des entreprises croît de 6 %, toujours tirée par les biens d'équipement (+ 15 %).

Les importations à destination des ménages augmentent de 4 % en valeur et diminuent de 4 % en volume, comparé au premier semestre 2022. La hausse de la valeur des importations à destination des ménages est due aux importations des industries agroalimentaires (+ 4 % en valeur et - 5 % en volume).

Les importations de biens de consommation progressent de 3 % en valeur, mais baissent de 3 % en volume.

Les importations de produits automobiles sont en hausse de 4 % en valeur et de 5 % en volume.

Au premier semestre 2023, la valeur des importations de produits pétroliers croît de 10 % pour un volume en baisse de 4 %, par rapport à la même période en 2022.

Evolution des importations civiles et des exportations locales



Source : Direction des douanes, ISPF

Unité : millions de F.CFP

1.2 ACTIVITÉ BANCAIRE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Source : Institut d'Emission d'Outre-Mer

L'activité bancaire en Polynésie française s'organise autour de trois établissements de crédit (la Banque SOCREDO, la Banque de Polynésie et la Banque de Tahiti) et de trois sociétés de financement (OFINA, BPCE Lease Tahiti et Sogelease BDP). Elle est complétée depuis 2022 par deux établissements de paiement, Marara Paiement, filiale de l'Office des postes et télécommunications (OPT), et EGPF Polynésie, connu sous le nom commercial «NiuPay».

Outre le système bancaire local, des établissements financiers non installés localement interviennent régulièrement depuis l'Hexagone, essentiellement en faveur des collectivités locales et des particuliers. Il s'agit notamment de la Casden Banque populaire, représentée par la Banque de Polynésie et la Banque Socredo, l'Agence française de développement (AFD), la Caisse française de financement local (CAFFIL), l'Agence France locale, la Banque européenne d'investissement (BEI), la Société de gestion des fonds de garantie d'outre-mer (SOGEFOM). Bpifrance et la Banque des Territoires proposent aussi leurs financements en Polynésie française, la première depuis sa délégation régionale ouverte en Nouvelle-Calédonie, et la seconde, directement depuis son antenne locale à Papeete ouverte en juillet 2021.

La Caisse des dépôts et consignations (CDC) opère également sur le territoire.

Des acteurs non bancaires contribuent aussi au financement des entreprises polynésiennes. Il s'agit de la SOFIDEP, de l'ADIE et d'Initiative Polynésie française.

En 2022, le réseau bancaire polynésien continue de se contracter avec la disparition des derniers guichets périodiques. Il repose désormais sur 129 guichets, dont 48 gérés par les établissements de crédits et 81 rattachés aux bureaux de poste du groupe OPT, par ailleurs complétés par 7 agences conseil.

Le taux d'équipement baisse légèrement avec 1 guichet pour 2 161 habitants, contre 2 118 en 2021. Il reste néanmoins supérieur à celui de la Nouvelle-Calédonie (1 guichet pour 2 498 habitants) et se rapproche de celui de la France entière (1 pour 1 900 en 2021).

Le parc de distributeurs de billets et guichets automatiques (DAB-GAB) est de 175 unités, soit 3 de moins sur un an. Les banques relevant de la FBF mettent à disposition 145 automates, tandis que l'OPT n'en détient plus que 30 après avoir retiré 5 appareils dans les îles, dont trois obsolètes et deux en cours de redéploiement sur d'autres sites.

1.3 ÉVOLUTIONS MONÉTAIRES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Source : Institut d'Emission d'Outre-Mer

Une politique monétaire 2023 toujours marquée par la hausse des taux directeurs afin de contrer l'inflation

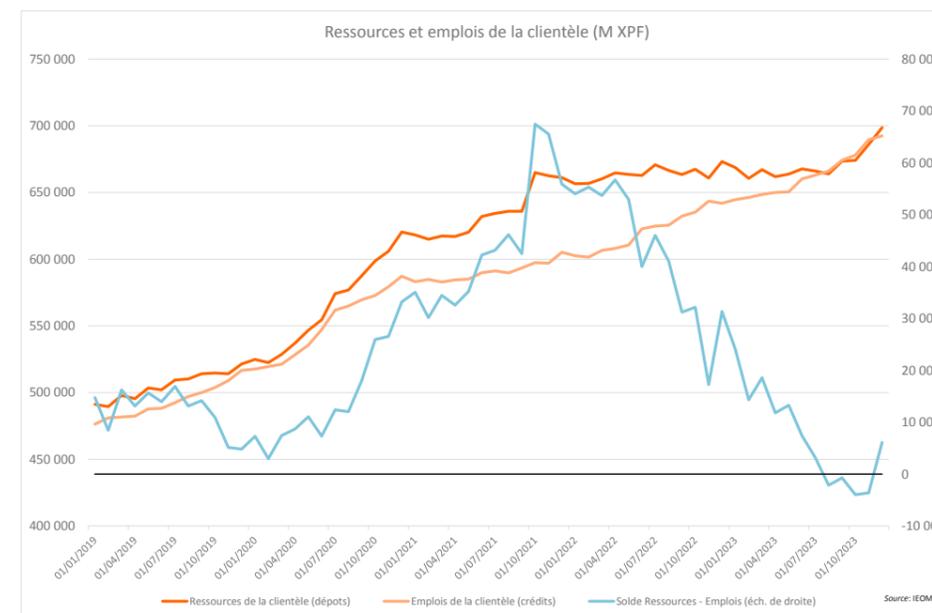
Compte tenu de la progression de l'inflation observée en zone Franc Pacifique et des décisions de politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE), l'Institut d'émission d'outremer (IEOM) a décidé de poursuivre l'augmentation de ses taux directeurs pour contribuer à la stabilité financière de la zone Pacifique. Au cours de l'année 2023, le taux de facilité de dépôt est passé de 2% à 4%, celui du réescompte de 2,10% à 4,10% et le taux de facilité de prêt marginal de 2,75% à 4,75%.

Dans un contexte d'inflation maîtrisée dans la zone franc Pacifique à compter de la fin octobre 2023, l'IEOM a décidé de maintenir ses taux d'intérêts stables.

En décembre 2023, l'IEOM adapte son dispositif de fourniture de liquidité aux établissements bancaires de la zone franc Pacifique, en décidant que les lignes de refinancement à 6 mois sont un outil pérenne de politique monétaire l'IEOM.

Avec ces décisions, l'IEOM poursuit les objectifs de la politique monétaire de l'Etat dans la zone franc Pacifique tels que fixés par le code monétaire et financier :

- Favoriser le développement économique et le financement de l'économie réelle des territoires : l'écart de taux entre la facilité de dépôt, les taux du réescompte de crédit et le taux de référence des lignes de refinancement permet aux établissements de crédit de continuer à accompagner les projets d'investissement dans les territoires.
- Contribuer à la stabilité des prix et à la modération du coût du crédit dans la zone d'intervention : la hausse des taux répond à la nécessité de freiner l'inflation dans les collectivités françaises du Pacifique. Le niveau du taux du réescompte de crédit permet de contribuer à modérer le coût du crédit aux PME.
- Assurer la liquidité monétaire et la stabilité financière de la zone : à cette fin, le taux de la facilité de dépôt de l'IEOM est fixé en cohérence avec celui de la BCE.



Source: IEOM

Évolution des emplois et des ressources financières de la place

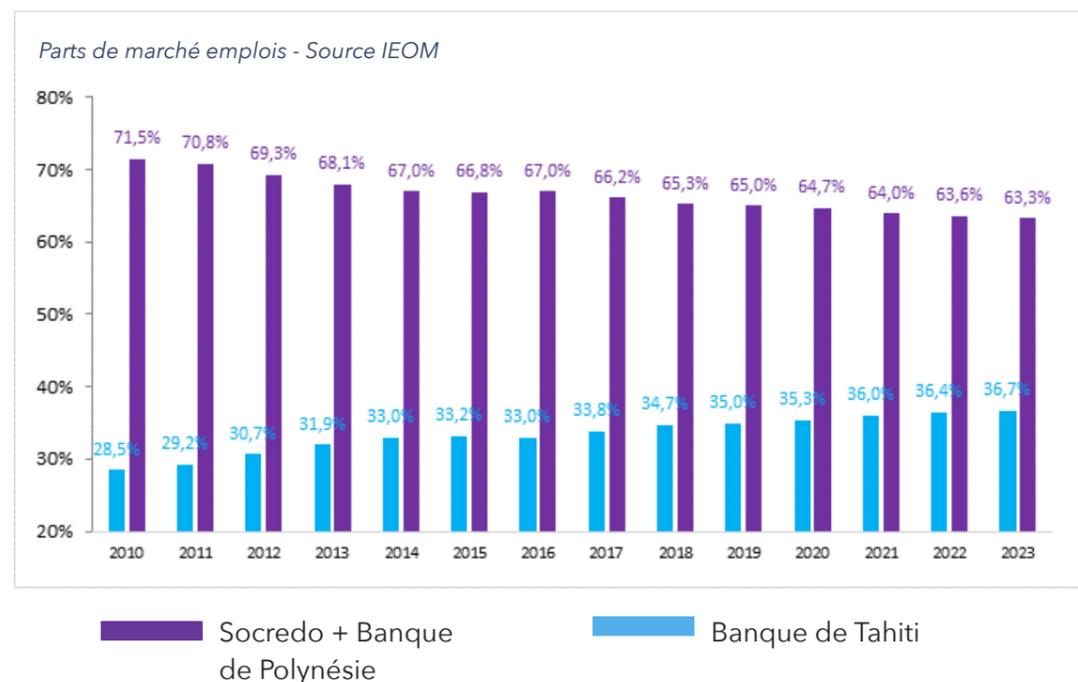
Source IEOM : Part de marché des ressources et emplois au 31 décembre 2023.

Le montant des ressources financières en Polynésie française progresse légèrement sur 2023 (+3,8 %) et passe de 673 210 millions de F CFP à fin décembre 2022 à 698 580 millions de F CFP au 31 décembre 2023.

Comparée aux deux autres établissements de la place, la part de ressources détenues au sein de la Banque de Tahiti passe de 34,32% à 33,74 % (-0,58 points).

Le montant de l'encours de crédits sur le territoire augmente de +8,2 % par rapport à 2022, avec un stock passant de 628 931 millions de F CFP à 680 481 millions de F CFP (hors crédit-bail).

La répartition des emplois entre les 3 acteurs bancaires de la place souligne la continuité de la progression de part de marché de la Banque de Tahiti, qui s'établit en 2023 à 36,67 %, en progression de 0,26 points.



ÉVOLUTION DE LA BANQUE DE TAHITI DANS SON ENVIRONNEMENT

2.1 PERSPECTIVES D'AVENIR

La robustesse du bilan de la Banque de Tahiti permet d'envisager avec sérénité l'entrée en 2024, malgré un contexte économique et politique plus complexe.

La transformation digitale engagée dans le cadre du plan stratégique AVEI'A 2.1 devrait montrer ses premiers effets positifs en 2024 et renforcer la productivité commerciale des équipes, en particulier grâce au déploiement d'une GED ergonomique et de la dématérialisation des processus, notamment ceux de souscription intégrant la signature électronique.

De même les travaux engagés en 2024 sur les dématérialisations des crédits consommation et immobilier, le déblocage automatique des crédits, ainsi que l'automatisation de l'éditique des crédits devront permettre d'apporter l'efficacité et la qualité de service attendu.

Enfin, les travaux de refonte de la banque à distance qui vont continuer de se déployer en 2024 doteront la Banque de Tahiti des outils modernes nécessaires à une gestion selfcare optimale, ainsi qu'au déploiement de workflow au service d'une transversalité front to back efficiente et une qualité de service client renforcée.

Les réorganisations du réseau commercial et des services du siège initiés en 2023 (précisées en chapitre 2.3) doivent se poursuivre et se déployer en 2024 pour accompagner les transformations nécessaires et attendues de la Banque de Tahiti dans le cadre de son plan stratégique AVEI'A 2.1.

2.2 ORGANISATION & GESTION DES RISQUES

Le processus de décision et le partage des informations au plus haut niveau est assuré par le Comité de Direction Générale (CDG) qui réunit chaque semaine le Directeur Général, le Directeur Général Délégué, le Secrétaire Général, la Directrice des Risques, de la Conformité et des Contrôles Permanents, la Directrice des Finances et Informatique, le Directeur de la Banque de Détail et le Directeur de la Banque de Développement Régional, la Directrice de l'Audit interne, complété d'une invitée permanente en la personne de la Directrice du Développement commercial.

Trimestriellement, un Comité exécutif est également tenu regroupant les membres du Comité de Direction Générale et leurs N-1.

Le processus décisionnel est complété de comités spécialisés : Comité Projets, Comité de Crédit, Comité des Risques, Comité Financier, Comité ALM, Comité d'Audit et des Risques, Comité de provisionnement, Comité de Coordination des Contrôles Internes, le Comité Conformité, le Comité PCA, le Comité Sécurité, le Comité RO, le Comité des Affaires légales, le Comité Watch List, etc.

A la Banque de Tahiti, le contrôle interne recouvre, conformément au règlement des articles 258 à 264 de l'arrêté A-2014-11-03, à la fois le dispositif de contrôles permanents et l'audit, qui correspond au contrôle périodique. De plus, la Conformité établit un lien fonctionnel avec la Révision Comptable. En tant que banque de détail, elle est soumise aux risques de crédit, financiers (gestion de bilan : taux, liquidité et change), opérationnels et de non-conformité.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Didier PATAULT

Président du Conseil d'administration



Pascal CHABOT



Leila PHELOUZAT



Carole SOTTEL



Florence DUMORA



David NOWICKI



Mailee FAUGERAT



Maeva SIU

LE COMITÉ DE DIRECTION DE LA BANQUE



Frédéric PANIGOT
Directeur Général



Patrick RIVIERE
Directeur Général Délégué
Directeur des Ressources humaines
et de la Production bancaire



Emmanuel URFER
Secrétaire Général



Yvon LE CORRE
Directeur de la Banque de Détail



Jamila DRAKNI
Directrice du Développement
Commercial



Grégory CANTEGREL
Directeur de la Banque de
Développement Régional



Hinanui THON SING
Directrice Finances et Informatique



Sandra LABBEYI
Directrice de l'Audit interne



Christel GELORMINI
Directrice des Risques,
de la Conformité
et des Contrôles Permanents

2.3 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2023

Sur le plan organisationnel :

- Départ de M. Nicolas AUQUE de ses fonctions de Directeur Général Délégué en charge des Ressources humaines et de la Production bancaire à compter du 30 novembre 2023;
- Recrutement de M. Patrick RIVIERE au poste de Directeur des Ressources humaines et de la Production bancaire à compter du 1er novembre 2023 et mandat de Directeur Général Délégué à compter du 1er décembre 2023;
- Recrutement de M. Emmanuel URFER au poste de Secrétaire Général à compter du 1er novembre 2023;
- Réorganisation du pôle Secrétariat Général qui regroupe les périmètres Recouvrement, Juridique, Affaires judiciaires et succession, Production des crédits;
- Réorganisation du pôle Ressources devenant la Direction des Ressources humaines et de la Production bancaire à compter du 1er novembre 2023.

Sur le plan fiscal :

Une année marquée par la mise en application du programme électoral du parti indépendantiste *Tavini Huiraatira* à la tête du pays depuis le 30 avril 2023. Le programme porte notamment sur un **important projet de réformes fiscales** initié par la Loi du pays n°2023-37 du 15 décembre 2023 et portant sur les principaux points suivants :

- **Impôt sur les sociétés et sur les transactions** (Art LP.1, LP.3 et LP.14)
 - Suppression de la réduction progressive du taux d'impôt sur les sociétés pour les établissements financiers et les sociétés de crédit-bail. Le taux de 35% est maintenu pour ces sociétés;
 - Allongement de la durée d'exonération des entreprises nouvelles pour les entreprises dont l'activité s'exerce exclusivement dans le secteur de la recherche, du développement et du numérique. L'exonération d'impôt concerne : l'impôt sur les sociétés, l'impôt minimum forfaitaire, l'impôt sur les transactions, la patente;
 - Abattement à l'impôt sur les transactions de la quote-part du chiffre d'affaires réalisé à l'export pour :
 - . La production, transformation et revente de biens corporels neufs
 - . Conception, développement et exploitation de production informatique ou multimédia. Cet abattement est soumis à déclaration préalable auprès de l'administration compétente.
- **Prime pouvoir d'achat** (Art. LP.6)
 - Exonération de CST-S maintenue pour le reliquat éventuel de la prime pouvoir d'achat qui serait versée jusqu'au 31/12/2024;
- **Droits d'enregistrement - Immeubles** (Art LP.4, LP.5 et LP.16)
 - Cession d'actions ou de parts sociale : Sociétés immobilières (sociétés dont l'actif est constitué pour plus de 50% de sa valeur par des immeubles, à l'exclusion des hébergements touristiques). Les cessions d'actions ou de parts sociales de sociétés immobilières sont réputées avoir pour objet lesdits immeubles pour la perception des droits d'enregistrement et de publicité foncière. Elles sont soumises au barème des droits d'enregistrement sur les cessions d'immeubles et non plus au taux de cession des parts sociales de 5%. Pour détermination de l'assiette de calcul, la recette des affaires foncières peut exiger toute pièce justificative de la valeur du bien. Primo accédant : Allègement de la fiscalité sur les terrains à bâtir et les terrains bâtis ou lot de copropriété acquis dans le cadre du régime VEFA pour les primo acquisitions.

2.3 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2023 - SUITE

- **Logement neuf ou en VEFA** (art LP.1, LP.3 et LP.14)
 - L'application des taux réduits de droits d'enregistrement dans le cadre des ventes d'immeubles bâtis neufs et en l'état futur d'achèvement est désormais subordonnée à l'engagement de l'acquéreur d'affecter le bien acquis à son habitation principale durant 5 ans après la date d'acquisition, du certificat de conformité ou de l'acte constatant l'achèvement de l'immeuble;
- **Code des investissements** (Art. LP.11)
 - Modification des taux de crédit d'impôt Le taux du crédit d'impôt est fixé à 40% pour : hôtels et pensions de familles (hors Tahiti, Moorea et Bora Bora), navires neufs de pêche professionnelle hauturière, Agriculture et élevage (Aquaculture, pisciculture, perliculture et aquariophilie écologique), navires neufs pour le transport des marchandises. Pour les autres secteurs éligibles, le taux est fixé à 30%;
 - Modification des critères d'exigibilité pour le secteur de la croisière Les programmes d'investissement dans le cadre d'acquisition de navire pour la croisière est subordonné à un minimum de 50 cabines contre 12 antérieurement.

Sur le plan juridique :

- **Projet de réforme du Code des assurances**
 - Depuis la loi organique statutaire du 27 février 2004, la compétence en matière d'assurance est dévolue aux autorités de la Polynésie française du fait du transfert total de la compétence en matière de droit civil. Le droit des assurances polynésien s'est retrouvé « figé » à la date du transfert de compétence de sorte qu'il comporte des difficultés d'applicabilité, voire des vides juridiques dans certains domaines des assurances. Certaines de ses dispositions sont devenues obsolètes et inadaptées, notamment en matière de contrôle des entreprises. C'est face à ce constat qu'une refonte du code des assurances a été initiée. L'objectif de cette réforme est de mettre à jour progressivement l'ensemble des dispositions des cinq livres du code afin de clarifier le droit polynésien en renforçant la sécurité juridique des entreprises et des assurés et ainsi relancer l'attractivité de la Polynésie française pour de nouvelles entreprises d'assurance. Concrètement, le projet de réforme reprend la structure et les principes du code des assurances applicable actuellement en métropole, assortie de spécificités liées à son statut de collectivité autonome d'outre-mer, à l'instar du schéma suivi par la Nouvelle-Calédonie en 2022. Sur les recommandations d'un expert missionné par le gouvernement, la première étape de cette réforme porte sur les entreprises d'assurance (livre III) et les distributeurs d'assurance (livre V). Un projet de loi a été présenté aux banques en fin d'année 2023. L'entrée en vigueur de la loi de pays est prévue pour décembre 2025;
- **Avis de la Cour de cassation sur le droit de la consommation applicable en Polynésie française**
 - La Cour de cassation a rendu le 29 novembre 2023 un avis par lequel elle considère que les contrats de crédit à la consommation soumis au droit applicable à la Polynésie française et conclus après l'entrée en vigueur de l'ordonnance n° 2017-269 du 2 mars 2017, sont régis, d'une part, par les seules dispositions du Code de la consommation mentionnées aux articles L. 351-5, R. 351-4 et D. 351-6 et, d'autre part, par le droit commun ressortissant à la compétence de la Polynésie française en matière de droit civil ou d'obligations commerciales. Il s'en suit une application résiduelle du droit de la consommation en Polynésie française. Les établissements de crédit ne sont par conséquent plus tenus de respecter les dispositions protectrices du code de la consommation relatives aux crédits à la consommation et immobilier. La décision a cependant été prise par les trois banques de la place de maintenir les contrats existants et de continuer de se conformer au droit applicable en France métropolitaine et ce afin de préserver les intérêts des emprunteurs;

- **Projet de loi sur la Fiducie sûreté**
 - Le Pays envisage d'adopter un dispositif législatif dédié à la fiducie. Les rédacteurs du projet de loi, se sont inspirés à la fois de la fiducie telle qu'elle existe en métropole mais aussi de son équivalent anglosaxon : le trust. L'objectif est avant tout de doter le droit polynésien d'un nouvel outil juridique au service du foncier. La finalité première est la gestion de l'indivision en Polynésie française. Cependant, les rédacteurs du futur projet de loi ne souhaitent pas limiter la fiducie à cette seule finalité et prévoient que le texte aborde également la fiducie-sûreté. Malgré une utilité très limitée en raison de la complexité de sa mise en œuvre, cette nouvelle sûreté pourrait être envisagée dans le cadre de financements bancaires importants et les établissements de crédits pourraient développer une nouvelle activité en qualité de fiduciaire.

Sur le plan judiciaire :

- **21 actions judiciaires**
 - tant en défense qu'en demande, sont actuellement en cours et suivies par le service juridique de la Banque de Tahiti. Sur l'exercice 2023, la banque a enregistré seulement trois actions en responsabilité, dont les enjeux apparaissent comme peu significatifs en raison des faibles montants demandés et des prétentions adverses jugées peu sérieuses. La Banque de Tahiti est exposée à un risque judiciaire jugé faible. Pour cette raison, les provisions passées pour risque et charges s'élèvent à 61 824 265 F CFP ; soit 1,07 % du montant total des montants réclamés par les différents demandeurs.

Sur le plan des produits commerciaux :

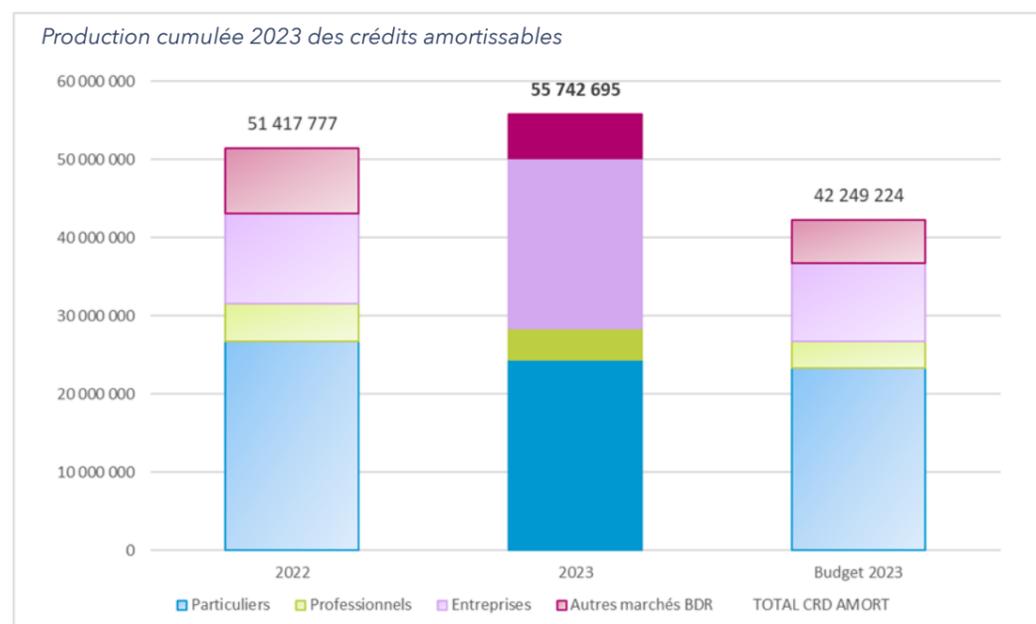
- **La Banque de Tahiti a commercialisé sur l'exercice 2023, les nouveaux produits suivants :**
 - Développement de l'application Tiare Carte
 - Lancement des cartes en PET des océans
 - Nouveau compte parrainé
 - Développement d'une application dédiée aux porteurs Visa Infinite
 - Protection Juridique d'Allianz
- **Produits de gestion privée GP :**
 - GAIPARE
 - TRESO CLIMAT
 - AVENIR RESPONSABLE 3
 - CNP INFRASTRUCTURES DURABLES - SELECTION CINTO
 - NATIXIS CIB
 - OSTRUM SRI CROSSOVER 2026 - SELECTION CINTO
 - SCI CAP SANTE - SELECTION CINTO
 - VEGA EURO CREDIT 2026
 - EQUINOXE 8 ET 6 ANS
 - ALLIANZ HORIZON NEO 2023
 - DIGITAL MEMOIRE DUO 10 ANS
 - EQUINOXE 6 ANS

PERFORMANCES COMMERCIALES

3.1 PRODUCTION DES CRÉDITS

La production de la BT s'élève à 55,7 milliards de F CFP à fin décembre 2023. Cette production est en hausse de 8,4% par rapport à 2022 et dépasse le budget 2023 avec un taux de réalisation de 131,9%.

Production nette depuis le 01/01/2023 en Millions XPF	Réalisé au 31 décembre 2022	Réalisé au 31 décembre 2023	Variation 2022/2023	Budget au 31 décembre 2023
Particuliers	26 668	24 347	-8,71%	23 314
Professionnels	4 901	3 985	-18,70%	3 450
Entreprises	11 447	21 753	90,03%	10 000
Autres marchés BDR	8 401	5 659	-32,64%	5 486
Total Production des Crédits	51 418	55 743	8,41%	42 249
<i>Variation d'Encours moyen CT</i>	5 297	- 1575	NS	1 698



Les particuliers atteignent 104,4% de l'objectif à fin décembre 2023.

La consommation des ménages est restée soutenue en 2023 et s'illustre par une **production de crédits à la consommation qui s'affiche en dépassement du budget (123% de l'objectif annuel)**. Sur le plan immobilier, les résultats sont plus contrastés et ont souffert de la remontée des taux, de la raréfaction des biens à la vente et de la hausse des coûts de la construction. Ainsi, **les crédits immobiliers s'établissent en retrait par rapport à l'objectif (88,7% du budget annuel)**.

Le marché des professionnels, quant à lui, est en baisse de 18,7% par rapport à 2022 mais dépasse l'objectif prévu en fin d'année avec **un taux d'atteinte de 115,5%**. Ce marché a souffert du contexte économique et les projets d'investissement se sont raréfiés.

Le marché des entreprises et les marchés spécialisés affichent globalement de très belles performances avec une hausse +38,1% par rapport à 2022 et un dépassement du budget 2023 (177%). La dynamique s'est poursuivie en 2023 et la Banque de Tahiti a pu participer au financement de la majorité des projets d'envergure de l'année, dans les secteurs de l'énergie, du tourisme, de l'importation et de la grande distribution.

3.2 COLLECTE DE RESSOURCES - BILAN

La collecte 2023 s'élève à 5,1 milliards de F CFP à fin décembre 2023.

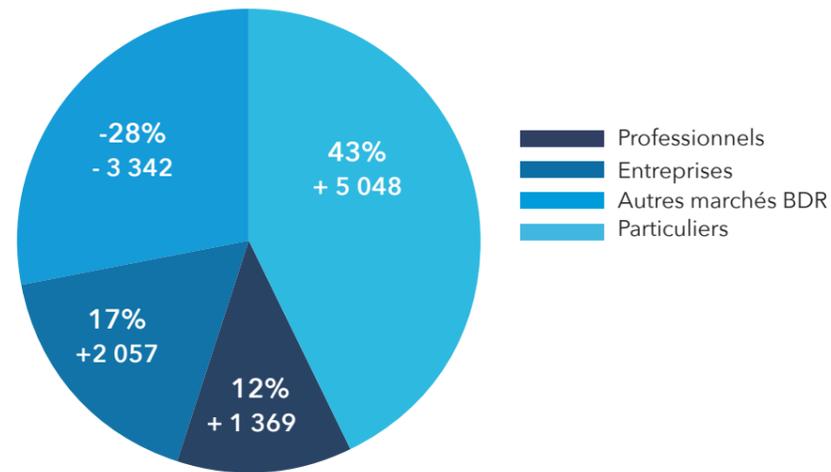
Elle est globalement portée par tous les marchés, avec une accélération de celle-ci sur le second semestre 2023.

Les marchés des Particuliers, des Professionnels et des Entreprises ont bénéficié de quelques opérations significatives sur le dernier trimestre de l'année, permettant de compenser la décollecte observée en début d'année. Cette collecte a été rendue possible grâce à une **politique dynamique en matière de taux de rémunération**, engagée compte tenu des tensions de liquidité de la place polynésienne et d'une concurrence agressive en la matière. En ce qui concerne les autres marchés de la BDR, la décollecte affichée s'explique par l'utilisation des trésoreries excédentaires des satellites du Territoire.

Collecte nette ressources

Collecte nette des ressources en Millions XPF	Décembre 2023	Évolution par rapport à 2022	Décembre 2022
Particuliers	5 048	36,44%	3 700
Professionnels	1 369	-52,49%	2 882
Entreprises	2 057	-203,11%	- 1995
Autres marchés BDR	-3 342	6,88%	- 3126
Total collecte nette	5 133	251,36%	1 461

Répartition de la collecte par marché (en MXPF)



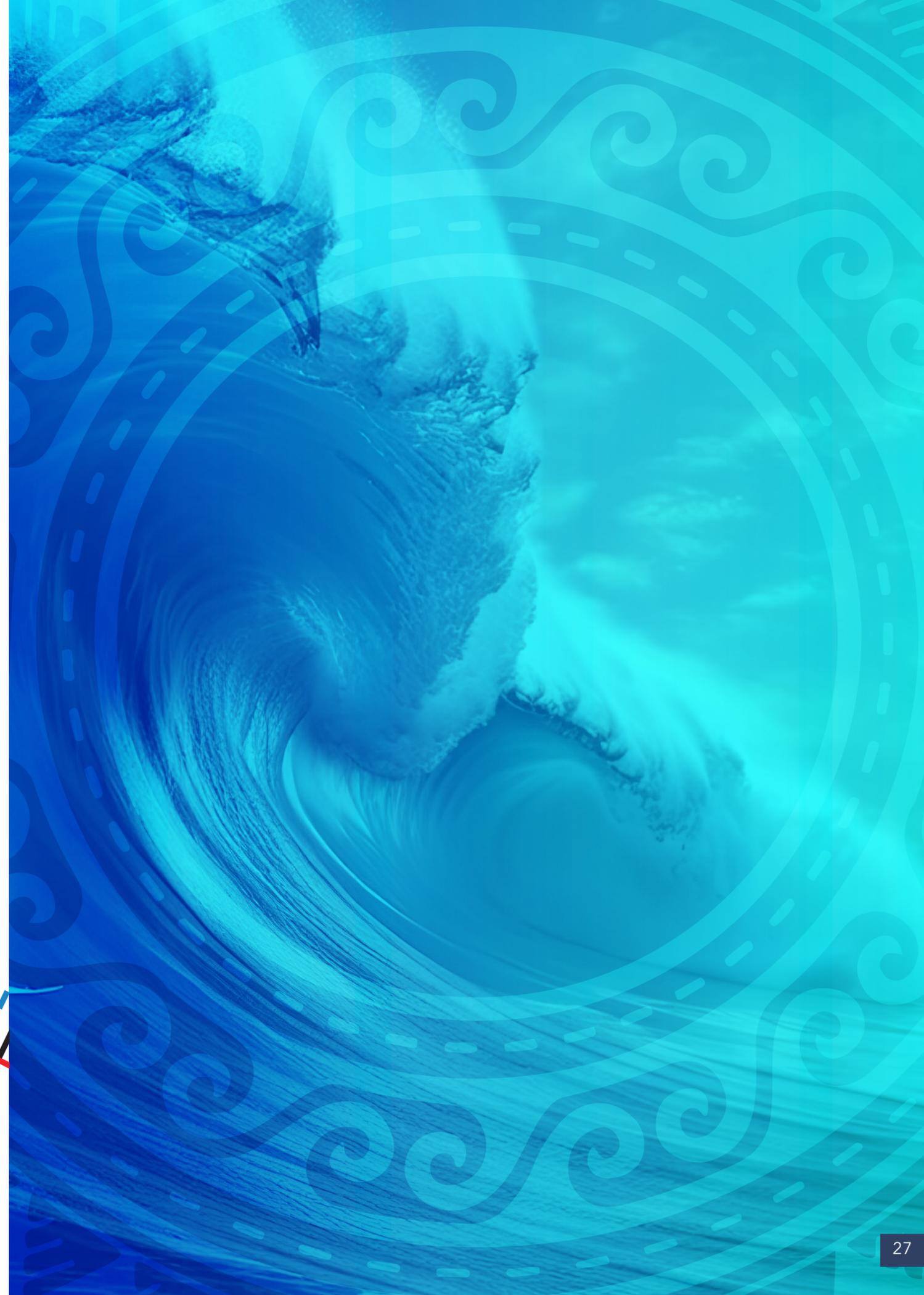
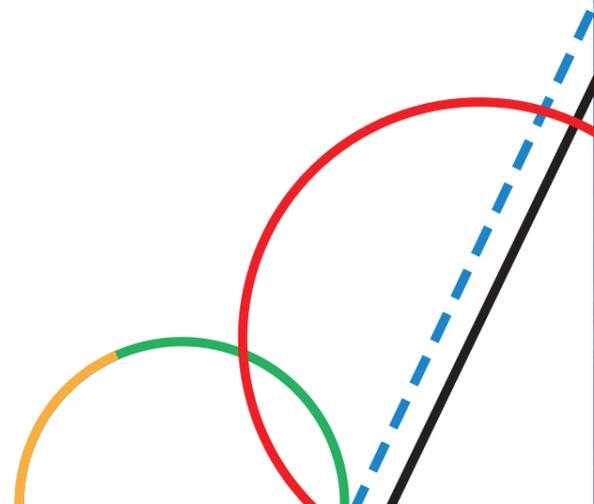
3.3 FONDS DE COMMERCE

Le réseau BT comprend 21 points de vente dont 17 agences : 11 agences sur Tahiti et 6 réparties dans les îles. Le parc de GAB compte 40 automates en activité.

Après une belle progression en 2022, le nombre de clients actifs de la Banque de Tahiti continue sa progression en 2023 (+7,6%). Il passe de 30 975 fin 2022 à 33 330 fin 2023.

Évolution nette des clients 2023

Évolution nette des clients 2023	Décembre 2023	Évolution	Décembre 2022
Particuliers	30 107	7,9%	27 901
Professionnels	2 759	4,1%	2 650
Entreprises	464	9,4%	424



RÉSULTATS FINANCIERS

4.1 BILAN

En MXPF	Réalisé	Réalisé	Variation		Budget	Réalisation	
	31 déc. 22	31 déc.23	en XPF	en %	31 déc.23	en XPF	en %
EMPLOIS	308 478	336 417	27 939	9,1%	293 386	43 031	114,7%
Emplois clientèle	229 975	250 138	20 163	8,8%	238 904	11 234	104,7%
Comptes Ordinaires Débiteurs	10 015	9 177	-838	-8,4%	7 363	1 813	124,6%
Crédits clientèle	217 501	237 928	20 428	9,4%	226 572	11 357	105,0%
Créances douteuses nettes	2 460	3 033	573	23,3%	4 469	-1 436	67,9%
Emplois trésorerie	73 958	81 738	7 780	10,5%	50 076	31 662	163,2%
Autres emplois	4 545	4 541	-4	-0,1%	4 406	135	103,1%
Participations	261	278	16	6,2%	239	38	116,1%
Immobilisations	2 146	2 201	55	2,6%	2 197	3	100,2%
Comptes de régul. et divers	2 138	2 063	-75	-3,5%	1 970	93	104,7%
RESSOURCES	308 478	336 417	27 939	9,1%	293 386	43 031	114,7%
Ressources clientèle	235 038	238 764	3 726	1,6%	234 125	4 638	102,0%
Comptes Ordinaires Créiteurs	118 141	111 528	-6 613	-5,6%	121 837	-10 309	91,5%
Livrets d'épargne	63 098	50 001	-13 097	-20,8%	62 816	-12 815	79,6%
Ressources à terme	52 748	75 983	23 235	44,0%	111 426	-35 443	68,2%
Dettes représentées par un titre	1 050	1 252	202	19,3%	862	390	145,2%
Ressources financières	52 098	74 283	22 185	42,6%	37 708	36 575	197,0%
Fonds propres	15 626	16 871	1 245	8%	16 231	640	103,9%
Autres passifs	5 716	6 499	783	13,7%	5 321	1 178	122,1%

4.2 COMPTE DE RÉSULTAT

En KXPF	Réalisé	Réalisé	Variation	Budget	Réalisation
	31 déc. 22	31 déc.23			
MNI	5 315 656	6 114 112	15,02%	4 941 458	123,73%
Commissions	2 380 577	2 397 638	0,72%	2 269 769	105,63%
P&C d'exploitation bancaire	-12 549	-116 456	828,02%	-53 927	215,95%
PRODUIT NET BANCAIRE	7 683 685	8 395 294	9,26%	7 157 299	117,30%
Frais de personnel	-2 504 577	-2 581 102	3,06%	-2 458 243	105,0%
Impôts et taxes	-378 608	-405 713	7,16%	-366 968	110,56%
Services extérieurs	-1 753 617	-1 853 984	5,72%	-1 918 087	96,66%
Dotation aux amortissements	-305 095	-308 470	1,11%	-299 747	102,91%
FRAIS DE GESTION	-4 941 897	-5 149 269	4,20%	-5 043 045	102,11%
COEX	64,32%	61,34%	-2,98 pts	70,5%	-9,16 pts
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 741 788	3 246 026	18,39%	2 114 254	153,53%
Coût du risque	-63 999	-551 619	761,92%	-250 000	220,65%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 677 789	2 694 407	0,62%	1 864 254	144,53%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	389	-74	ns	0	ns
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	2 678 178	2 694 333	0,60%	1 864 254	144,53%
Impôt sur les bénéfices	-880 885	-924 616	4,96%	-615 882	150,13%
Charges de défiscalisation	-367 429	-525 000	42,88%	-257 808	203,64%
Provisions FRBG & règlementées	-63 806	208 193	-426,29%	-25 000	-832,77%
RÉSULTAT NET	1 366 058	1 452 909	6,36%	965 563	150,47%

À fin décembre, le PNB s'établit à 8 395 millions de F CFP

Il ressort en hausse de 711 MXPF par rapport à N-1 et en avance de 1 237 MXPF par rapport au budget.

La marge nette d'intérêts globale affiche une augmentation de 798 MXPF par rapport à 2022 et une avance de 1 172 MXPF sur le budget.

- **La MNI commerciale présente une avance de 510 millions de F CFP par rapport à N-1**

Cette avance résulte à la fois de la production dynamique de crédits 2022 couplée à celle de 2023, de la remontée des taux de crédits et d'une stratégie adaptée au marché en matière de taux de rémunération des ressources.

- **La MNI interbancaire présente une avance de 267 millions de F CFP par rapport à 2022 et de 274 millions de F CFP par rapport au budget.**

Elle bénéficie notamment de la remontée des taux directeurs de l'IEOM (Le taux de facilité de dépôt atteint 4% fin 2023). Le marché international a été favorable à l'activité sur les placements en devises.

- **Le gain de change affiche une avance de 15 millions de F CFP sur 2022 et de 20 millions de F CFP sur le budget,** porté par une activité sur les opérations internationales toujours en progression sur 2023.

Les commissions profitent d'une bonne dynamique et s'établissent en hausse de 17 millions de F CFP par rapport à 2022 et dépassent le budget de 127 millions de F CFP

Parmi les variations significatives, on peut noter une hausse de 53,8 millions de F CFP sur les commissions de crédits en lien avec la perception d'IRA sur des crédits d'équipement et des commissions de non utilisation sur les crédits revolving. La reprise des opérations internationales permet de capter 18,0 millions de F CFP de commissions supplémentaires, par rapport à 2022, sur les opérations de transfert et de rapatriement en devises.

Le développement des commissions GAIPARE et la perception de nouvelles commissions apporteurs d'affaires CEIDF sur des produits d'assurance vie permettent aux commissions Hors Bilan de progresser de +29,0 MXPF en un an. Les commissions monétiques font apparaître un retard de 63 millions de F CFP vs N-1 lié au développement des paiements réalisés par des porteurs étrangers, pour lesquels les charges d'interchange et les scheme fees sont très élevées, néanmoins elles s'établissent au-dessus du budget annuel.

Les frais de gestion ressortent à 5 149 millions de F CFP, en hausse de 207 millions de F CFP par rapport à 2022 et en économie de 106 millions de F CFP par rapport au budget

- **Les frais de personnel sont en dépassement de 76,5 millions de F CFP vs 2022 et de 122,8 millions de F CFP par rapport au budget.** Ce dépassement s'explique principalement par le versement des primes pouvoir d'achat non budgétées.
- **Les Impôts et Taxes sont en hausse de 27 millions de F CFP par rapport à 2022 et en dépassement de 38 millions de F CFP par rapport au budget,** en raison de

la progression du PNB et donc de la taxe afférente.

- **Les services extérieurs sont en dépassement de 100 millions de F CFP par rapport à 2022 en lien avec la trajectoire informatique.**

Néanmoins, cette hausse a été anticipée au budget et les services extérieurs sont en économie de 64 millions de F CFP par rapport au budget, notamment suite à une reprise de provision T2SPAC pour 100 millions de F CFP.

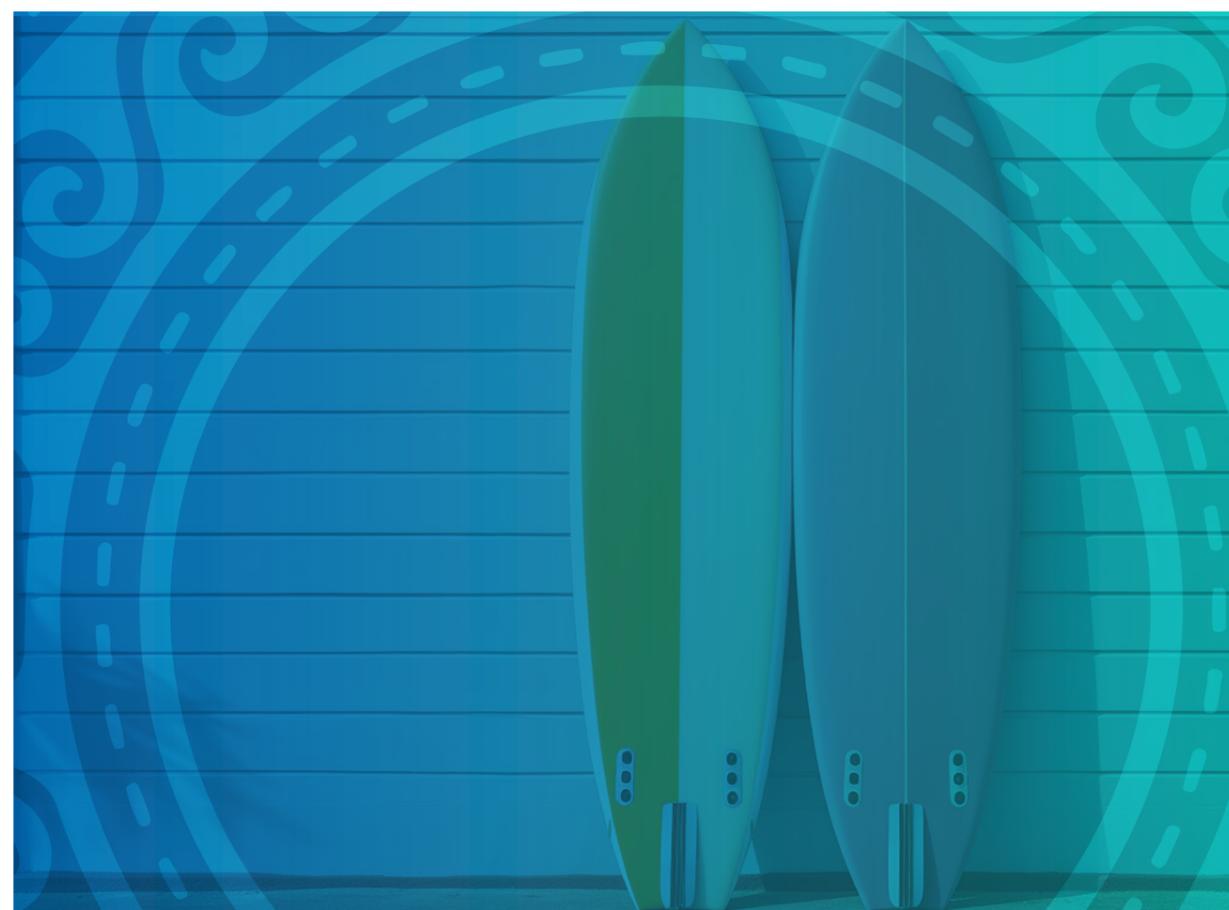
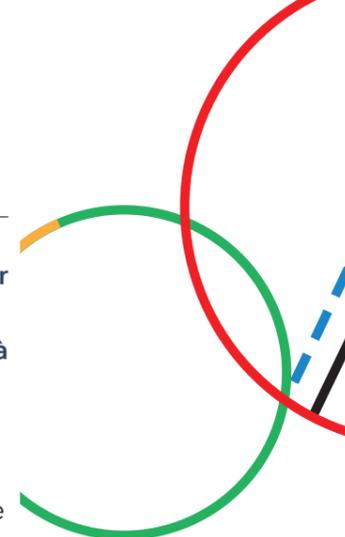
Le coefficient d'exploitation ressort à 61,3%, contre 64,3 % en 2022

Le coût du risque est en dotation de 552 MXPF contre 64 millions de F CFP en 2022, et s'établit en dépassement de 302 millions de F CFP par rapport au budget. Le coût du risque est porté par les dotations individuelles et par une provision sectorielle de 147,8 millions de F CFP.

Le résultat courant avant impôt 2023 affiche une avance de 16 millions de F CFP par rapport à l'exercice 2022

Le résultat net ressort à 1 453 millions de F CFP contre un budget annuel de 965 millions de F CFP.

La souscription aux différents programmes de défiscalisation a permis d'optimiser fiscalement ce résultat générant un crédit d'impôt cumulé de 737,1 millions de F CFP pour un abandon de créances cumulé de 525 millions de F CFP.



PERFORMANCES EXTRA-FINANCIÈRES

La Responsabilité Sociétale des Entreprises désigne « l'intégration volontaire, par les entreprises, de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes ».

La Banque de Tahiti est une banque historiquement engagée envers l'humain. En tant qu'acteur financier, elle joue un rôle clé dans le développement durable du Fenua. Elle a fait de son engagement RSE un de ses axes stratégiques de développement.

La RSE concerne tous les domaines d'activités de la Banque :

- La construction de relations de confiance avec ses clients et fournisseurs
- Les actions en faveur du développement durable du Fenua
- Le renforcement de l'engagement de ses collaborateurs
- La conduite de l'innovation dans le management et l'organisation
- Le soutien aux projets sociétaux et environnementaux
- Le développement de mécénats qui ont du sens

Le Comité RSE, composé de cadres dirigeants et de collaborateurs engagés, accompagne la mise en œuvre d'actions concrètes responsables. Le pôle Qualité/RSE vient en appui de ce comité via une approche par les processus.

5.1 VOLET ENVIRONNEMENTAL

Lancement de kits VISA haut de gamme Eco-responsables

Les cartes VISA haut de gamme à base de plastique recyclé des océans de la Banque de Tahiti sont livrées avec kit éco responsable ; cette action a par ailleurs permis de diviser par deux le coût de fabrication.

Adhésion au Programme de Carburant D'aviation Durable d'Air France KLM

La Banque de Tahiti est entrée au sein du Programme de Carburant d'Aviation Durable d'Air France KLM « Sustainable Aviation Fuel » qui vise à contribuer au développement durable du transport aérien et plus précisément pour la Banque de Tahiti, à compenser la différence entre l'utilisation du carburant conventionnel et le SAF sur les trajets réalisés par les collaborateurs Banque de Tahiti. Ce programme donne accès à un rapport annuel personnalisé avec certification, pour une réduction estimée de 75% des émissions CO₂ moyennant un engagement financier annuel.

Réduction de la consommation de papier

- La Banque de Tahiti a entamé un chantier de rationalisation de l'éditique qui se poursuivra en 2024 avec la mise en place de l'édition papier de relevés en R/V et de la dématérialisation des avis d'opérations internationales (PDF) logés dans la banque à distance.

- Pour la première fois, la Banque de Tahiti a proposé aux collaborateurs de voter électroniquement pour les élections des délégués du personnel et du comité d'entreprise.

Actions de sensibilisation des collaborateurs

• Semaine QVCT

La Banque de Tahiti a organisé une semaine de **Qualité de Vie et des Conditions de Travail**.

Une semaine au cours de laquelle, les collaborateurs ont été invités à la pratique du sport et où ils ont pu assister à une conférence de l'Institut du Cancer de Polynésie Française sur le cancer du col de l'utérus ainsi qu'à la diffusion de plusieurs petites vidéos sur le thème de la santé.

• Challenges KIPLIN

Les collaborateurs de la Banque de Tahiti ont participé activement à deux challenges KIPLIN en association avec la CEIDF.

• Semaine Européenne de Réduction des Déchets

Pour la 3^{ème} année consécutive, la Banque de Tahiti a participé à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Un **vide dressing éphémère** a été organisé au sein des locaux de la Banque. Les vêtements, livres et jouets récoltés ont été donnés à SOS Villages d'enfants Polynésie Française. Une **collecte d'appareils électroniques défectueux** a également été proposée aux collaborateurs en partenariat avec le centre de Tri de Motu Uta.

• Semaine de Développement Durable

La Banque de Tahiti a organisé la Semaine du Développement Durable. Ce fut l'occasion de sensibiliser les collaborateurs à la **préservation de l'environnement**. Les collaborateurs ont eu l'opportunité de :

- S'immerger dans les travaux du projet de restauration corallienne « To'a Nu'uroa », soutenu par la Banque
- Participer à un atelier Fresque du climat et ainsi les aider à mieux comprendre les enjeux climatiques
- Apprendre à fabriquer des produits éco-responsables durant des ateliers dédiés.

• Les événements sportifs de la BT

La Banque de Tahiti a permis à plus de 50 collaborateurs de participer à **divers événements sportifs** tels que :

- La Tahitienne, une course qui vient en aide aux associations contre le cancer du sein
- Le Triathlon des entreprise
- La nuit des relais, une course pour mobiliser des fonds contre les violences faites aux femmes.



5.2 VOLET SOCIÉTAL

Actions de Mécénats

• Projet Toa Nu'uroa :

La Banque de Tahiti compte désormais parmi ses partenaires le projet *TO'A NU'UROA*, un projet de **restauration corallienne du lagon de Puna'auia** mené par l'association *Tamari'i pointe des pêcheurs* avec pour objectif « **Moins d'algues, plus de coraux** ». Ce nouveau partenariat marque la poursuite de l'engagement de la Banque pour la protection de l'environnement, plus particulièrement de l'océan.



• Ligue contre le cancer :

La Banque de Tahiti soutient **LA LIGUE CONTRE LE CANCER** et poursuit ainsi son engagement RSE en s'intégrant activement à ce combat :

- En sollicitant des professionnels de santé pour organiser des rendez-vous de dépistage pour nos collaborateurs

- En autorisant durant les heures de travail, des périodes d'absences organisées des collaboratrices/collaborateurs pour faciliter et encourager l'accès au dépistage.



• Initiative Polynésie :

La Banque de Tahiti a renouvelé la convention de partenariat avec Initiative Polynésie. Acteur du développement économique de la Polynésie Française, **Initiative Polynésie vient en aide aux entreprises du Fenua, ainsi qu'aux futurs entrepreneurs**, par l'attribution d'un prêt d'honneur, permettant de consolider leurs fonds propres.



• Mihimana Braye :

La Banque de Tahiti et le surfeur professionnel Mihimana BRAYE ont signé un contrat de partenariat pour les **3 prochaines années**. Au travers de ce partenariat, la Banque de Tahiti accentue son **implication dans le sport et continue de soutenir le surf** au Fenua au même titre qu'elle soutient Kauli et Aelan VAAST.



• Tatiana Boube :

La Banque de Tahiti a signé une convention de partenariat avec l'université de Polynésie française pour promouvoir et soutenir financièrement le projet de thèse de Mlle Tatiana BOUBE qui a pour objectif **d'identifier dans un écosystème d'atolls les déplacements, les schémas migratoires et les connectivités du grand requin marteau**. En rassemblant des connaissances sur cette espèce, l'étude cherche à répondre aux objectifs des politiques environnementales nouvellement portées par le territoire de Polynésie française et l'atoll de Rangiroa.



• Bien-être au travail

- La Banque de Tahiti s'attache autant que possible à assurer à ses collaborateurs un **bien être quotidien et un équilibre de vie professionnelle / vie personnelle**. Elle est ainsi affiliée à **Entreprise Active** depuis 2018. 2 associations visent à promouvoir au sein des collaborateurs la pratique de la pirogue (*BT Va'a*) et de la danse tahitienne (*TE PUROTU NUI*).

- Une **assistante sociale du travail** réalise des permanences au siège BT une fois par mois.

- Les **médailles du travail** ont été étendues au-delà de 20 ans. Les collaborateurs sont désormais récompensés au travers d'une prime d'ancienneté fixée à 10, 15, 20 et également 25, 30, 35 et 40 ans.



5.3 LA RSE EN CHIFFRES

1/ Actions de sensibilisation RSE

INDICATEUR
200



En 2023 ce sont plus de 200 collaborateurs qui ont participé aux différentes actions RSE proposées.

2/ Matériel informatique

INDICATEUR
181



La Banque de Tahiti a donné une seconde vie à 181 écrans TERRA 19 pouces au travers de :

- La vente de 26 écrans aux collaborateurs ayant permis de récolter 52 000 XPF reversés à l'association AMAZONES.

- Un don de 60 écrans à l'école maternelle et élémentaire RAIARII HUI TAMA de Tautira, l'école maternelle et élémentaire REIATUA HELENE AUFFRAY de Pueu et l'école maternelle et élémentaire FAREROI de Mahina.

- La remise de 95 écrans à l'association FACE qui contribue à l'insertion des jeunes issus de quartiers prioritaires et en les sensibilisant sur le gaspillage électronique.

3/ Collecte de sang

INDICATEUR
31



Une collecte de sang a été organisée dans les locaux du siège de la Banque de Tahiti.

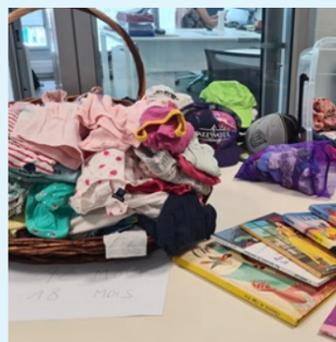
31 collaborateurs se sont proposés en tant que donateurs.

5.3 LA RSE EN CHIFFRES- SUITE

5/ Vide dressing

INDICATEUR

50,4



Un vide dressing éphémère a vu le jour au sein des locaux de la Banque et cette année, c'est plus de 50.4 Kg de vêtements, livres et jouets qui ont été récoltés et donnés à SOS Villages d'enfants Polynésie française.

5/ Parité homme - femme parmi les cadres

INDICATEUR

56



La Banque de Tahiti compte 56% de femmes parmi ses cadres.

6/ Puissance totale des projets financés - Photovoltaïque

INDICATEUR

2,2



La Banque de Tahiti a financé l'installation de panneaux photovoltaïques dont la puissance de production annuelle dépasse les 2,2 GW.

CONCLUSION

Les résultats de la Banque de Tahiti sont à nouveau cette année au-delà des prévisions de performance commerciale, financière et extra financière avec un résultat net historique en progression de 6,4 % et un coefficient d'exploitation qui continue également de s'améliorer, - 3,20 points en 2023.

La **solidité du bilan**, conjuguée aux **projets de développement commerciaux**, l'attention portée à notre **trajectoire de charges de fonctionnement**, les **réorganisations** initiées, ainsi que les nombreux **projets de transformation technologique**, digitaux et data engagés... sont autant de réponses rassurantes dans le cadre d'un environnement polynésien plus complexe et plus incertain.

L'**approche RSE**, désormais structurée et mature, avec une gouvernance et des indicateurs dédiés, ajoute un axe de pilotage de la Banque de Tahiti. Ce nouvel axe se veut également être un **nouveau levier de croissance**, qu'il s'agisse de nouveaux types de financements, de produits ou de recrutement et de fidélisation RH.



ANNEXES

7.1 LISTE DES MANDATS AU 31/12/2023

Didier PATAULT

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions	Date
Mandats en cours				
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE ILE-DE-FRANCE	SA	France	Président du Directoire	
BPCE	SA	France	Membre du Conseil de Surveillance	
BANQUE BCP	SA	France	Président du Conseil de Surveillance	
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Président du Conseil d'Administration	
BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE	SA	Nouvelle Cal.	Président du Conseil d'Administration	
FNCE	FÉDÉ.	France	Membre du Conseil d'Administration en sa qualité de Président du Directoire CEIDF	
IMMOBILIERE THOYNARD ILE- DE-FRANCE	SAS	France	Représentant légal de la CEIDF, Président	
BICENTENAIRE CAISSE D'ÉPARGNE	ASSO.	France	Représentant permanent de la CEIDF, Président	
SAINT JAMES 2018	SCI	France	Gérant	
Mandats échus en 2023				
CE HOLDING PARTICIPATIONS FIN LE 31/10/23	SAS	France	Membre du Conseil d'Administration	Fin 31/10/23 Dissolution
IT-CE FIN LE 31/10/23	SNC	France	Représentant permanent de la CEIDF, Membre du Conseil de Surveillance	Fin 31/10/23 Fusion-absorption de l'IT-CE par BPCE SI

Florence DUMORA

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions	Date
Mandats en cours				
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE ILE-DE-FRANCE	SA	France	Membre du Directoire	
BANQUE BCP	SAS	France	Membre du Conseil de Surveillance	
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Membre du Conseil d'Administration	
BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE	SA	Nouvelle Cal.	Membre du Conseil d'Administration	
BPCE SFH	SA	France	Membre du Conseil d'Administration	
GIE CAISSE D'ÉPARGNE SYNDICATION RISQUE ET DISTRIBUTION	GIE AVEC CAPITAL	France	Représentant permanent de la CEIDF, Membre du Conseil de Surveillance	
TECHNOLOGY SHARED SERVICES PACIFIQUE	GIE AVEC CAPITAL	Nouvelle Cal.	Représentant permanent de la CEIDF, Membre du Conseil d'Administration	
Mandats échus en 2023				
SOCFIM Fin le 22/05/23	SNC	France	Représentant permanent de la CEIDF, Membre du Conseil de Surveillance	Fin le 22/05/23

David NOWICKI

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions	Date
Mandats en cours				
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE ILE-DE-FRANCE	SA	France	Membre du Directoire	
BANQUE BCP	SAS	France	Membre du Conseil de Surveillance	
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Membre du Conseil d'Administration	
BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE	SA	Nouvelle Cal.	Membre du Conseil d'Administration	
BPCE ASSURANCES	SA	France	Membre du Conseil d'Administration	
ÉCUREUIL VIE DÉVELOPPEMENT	SA	France	Membre du Conseil d'Administration	
LE CERCLE DE L'ORCHESTRE DE PARIS DÉBUT 01/03/23	FOND DOT.	France	Membre du Conseil d'Administration	Début 01/03/23
Mandats échus en 2023				
NATIXIS INTERÉPARGNE Fin le 22/05/23	SA	France	Représentant permanent de la CEIDF, Membre du Conseil d'Administration	Fin le 22/05/23

Pascal CHABOT

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats en cours			
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE ILE-DE-FRANCE	SA	France	Membre du Directoire
BANQUE BCP	SAS	France	Membre du Conseil de Surveillance
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Membre du Conseil d'Administration
BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE	SA	Nouvelle Cal.	Membre du Conseil d'Administration
COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER	SA	France	Membre du Conseil d'Administration
COMITÉ FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE ILE-DE-FRANCE	ASSO.	France	Vice-Président
SCI DE LA FORÊT	SCI	France	Gérant
GENEO MEZZANINE	FPCI	France	Membre du Conseil de Surveillance,

François de LAPORTALIÈRE

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions	Date
Mandats en cours				
SCI DE LA CHARMVILLE	SCI	France	Gérant	
Mandats échus en 2023				
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE ILE-DE-FRANCE	SA	France	Membre du Directoire	Fin le 30/06/23
BANQUE BCP	SAS	France	Membre du Conseil de Surveillance	Fin le 30/06/23
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Membre du Conseil d'Administration	Fin le 30/06/23
BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE	SA	Nouvelle Cal.	Membre du Conseil d'Administration	Fin le 30/06/23
BPCE FINANCEMENT	SA	France	Représentant permanent de la CEIDF, Membre du Conseil d'Administration	Fin le 05/06/23
ENSEMBLE ÉCUREUIL PROTECTION SOCIALE (EPS)	ASSO.	France	Membre du Conseil d'Administration	Fin le 30/06/23
LE CAMPUS BPCE	ASSO.	France	Président du Conseil d'Administration	Fin le 22/05/23

Leïla PHELOUZAT

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats en cours			
BANQUE BCP	SAS	France	Membre du Conseil de Surveillance
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Membre du Conseil d'Administration
BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE	SA	Nouvelle Cal.	Membre du Conseil d'Administration
FONDATION DE FRANCE	FOND.	France	Représentant permanent de la CEIDF, Membre du Conseil d'Administration

Carole SOTTEL

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions	Date
Mandats en cours				
CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE ILE-DE-FRANCE	SA	France	Membre du Directoire	Début 01/07/23
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Membre du conseil d'administration	Début 01/07/23
BANQUE BCP	SAS	France	Membre du Conseil de Surveillance	Début 27/09/23
BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE	SA	Nouvelle Cal.	Membre du Conseil d'Administration	Début 01/07/23
LE CAMPUS BPCE	ASSO.	France	Représentant permanent de la CEIDF, Membre du Conseil d'Administration	Début le 12/06/23
Mandats échus en 2023				
BPCE FINANCEMENT	SA	France	Représentant permanent de la CEIDF, Membre du Conseil d'Administration	Pas de mandat. Cf F. Dumora

Maeva SIU

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions
Mandats en cours			
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
AMITAHITI-VOYAGENCE	SNC	Polynésie Fr.	Gérant
SOPOMER	SCA	Polynésie Fr.	Gérant
SOCIÉTÉ DE PARTICIPATION FRÉDÉRIC SIU (SPFS)	SC	Polynésie Fr.	Co-gérant
SIN TUNG HING	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
SIN TUNG HING MARINE	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
TAHITI AUTOMOBILES	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
ROYALES AUTOMOBILES	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
TESA	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
AQUAPAC	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
AUTOTECH	SA	Polynésie Fr.	Administrateur
AORAI NUI	SC	Polynésie Fr.	Gérant
PORT AUTONOME DE PAPEETE	EPIC	Polynésie Fr.	Administrateur
MEDEF POLYNÉSIE	ASSO	Polynésie Fr.	Administrateur
CLUSTER MARITIME DE PF	ASSO	Polynésie Fr.	Administrateur
COMITÉ DES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE	ASSO	Polynésie Fr.	Trésorière
SYNDICAT DES AGENCES MARITIMES DE PF (SYNAGMAR)	ASSO	Polynésie Fr.	Présidente

Patrick RIVIERE

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions	Date
Mandats en cours				
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Directeur Général Délégué	Début le 01/12/23

Mailee FAUGERAT

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions	Date
Mandats en cours				
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Administrateur	
COMPTOIR D'IMPORTATION AUTOMOBILE	SA	Polynésie Fr.	Administrateur	
TAHITI SPORT	SA	Polynésie Fr.	Administrateur	
LOW COST CLUB	SARL	Polynésie Fr.	Gérant	
CLUSTER MARITIME DE P.F	ASSO	Polynésie Fr.	Administrateur	
Mandats échus en 2023				
TAHITI TOURISME	GIE	Polynésie Fr.	Président du Conseil d'Administration	Fin le 09/10/23

Frédéric PANIGOT

Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions	Date
Mandats en cours				
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Directeur Général	
BPCE LEASE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Administrateur, Directeur Général Délégué	
GIE SIEPF	GIE	Polynésie Fr.	Représentant permanent de la Banque de Tahiti, Administrateur	
COMITÉ DES BANQUES DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE DE LA FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE (FBF)	ASSO.	Polynésie Fr.	Président	Début le 25/01/23
MEDEF POLYNÉSIE	ASSO.	Polynésie Fr.	Administrateur	
TECHNOLOGY SHARED SERVICES PACIFIQUE	GIE	Nouvelle Cal.	Représentant de la Banque e Tahiti, Administrateur	
SOGEFOM	SA	France	Représentant permanent de la Banque de Tahiti, Administrateur	

Nicolas AUQUE

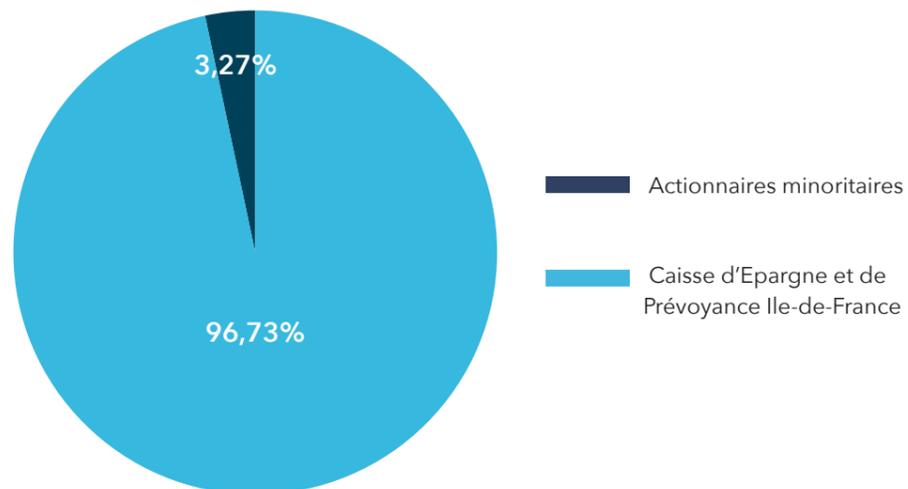
Dénominations Sociales	Forme	Pays	Mandats ou fonctions	Date
Mandats échus en 2023				
BANQUE DE TAHITI	SA	Polynésie Fr.	Directeur Général Délégué	Fin le 30/11/23

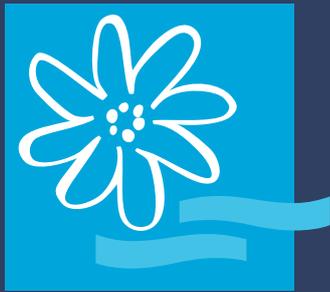
7.2 LISTE DES PARTICIPATIONS

En Milliers XPF	Capital Social (1)	Participations de la BT		Nombre d'actions détenues
		%	Montants nets (1)	
SOCIÉTÉ DU GROUPE				
TECHNOLOGY SHARED SERVICES PACIFIQUE - T2S PACIFIQUE	10 000	24%	2 400	24
AUTRES SOCIÉTÉS				
S.A. ELECTRICITÉ DE TAHITI	5 406 095	0,47%	50 000	4 166
S.A. AIR TAHITI	2 760 000	2%	21 450	690
SOGEFOM (FONDS DE GARANTIE INTERBANCAIRE)	131 528	3,76%	3 718	262
SOFIDEP (SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE)	1 500 000	1,67%	5 000	2 500
POLYNÉSIE PROMOTION	5 280	3,03%	0	1
GIE SIEPF	0	20%	0	1
SWIFT	ns	0,1%	339	1
TITRE DÉTÉNUS SUR OPÉRATION DE DÉFISCALISATION	ns	ns	31	10
TOTAL			82 938	7 655

7.3 COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT

La répartition du capital s'établit comme suit :





Banque de Tahiti

Nous sommes là **POUR VOUS**

